

RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent de la justice présente son premier rapport :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 5 avril 2017, à 18 heures, dans la salle 254 du palais législatif.

Questions à l'étude :

- Projet de loi 15 — *Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Justice/The Department of Justice Amendment Act*;
- projet de loi 17 — *Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les tribunaux/The Court Security Amendment Act*.

Composition du Comité :

- M. ALLUM;
- M. BINDLE;
- M. le *ministre* CULLEN;
- M. CURRY;
- M^{me} LAMOUREUX;
- M. MARCELINO;
- M. PIWNIUK;
- M. REYES;
- M^{me} la *ministre* STEFANSON;
- M. SWAN;
- M. WHARTON.

Le Comité a élu :

- M. PIWNIUK à la présidence;
- M. BINDLE à la vice-présidence.

Projet de loi étudié et dont il a été fait rapport :

(N^o 15) — *Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Justice/The Department of Justice Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N^o 17) — *Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les tribunaux/The Court Security Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Le président,

M. PIWNIUK

Le 5 avril 2017